



CitéMAG

Le magazine des locataires de Nanterre Coop' Habitat

BON ÉTÉ À NANTERRE

6

ACTUALITÉ

NOUVELLES RÉSIDENCES AUX GROUES

5

ACTUALITÉ

EN JUILLET, LES CHARGES SONT RÉGULARISÉES

5

EN VUE

ENQUÊTE EN COURS !

Comme tous les 3 ans, une enquête de satisfaction a lieu pour recueillir vos appréciations sur votre Coop' et les services rendus. Une enquête qui se tient durant cette fin juillet.



4



5



6



CitéINFO

siege@nanterre-coop-habitat.fr



Mesdames, Messieurs,

Comme tous les 3 ans, **une enquête de satisfaction** va être menée pour recueillir vos avis sur votre Coop'. Le cabinet **ENSOME** est chargé de vous appeler, du 15 au 31 juillet 2026, en utilisant le numéro suivant : **01 89 70 17 79**

Merci d'avance pour
votre accueil téléphonique !

07/07/2026

ACTUALITÉS

Nouvelle gouvernance, détails des nominations4

Élections représentant.es locataires fin 20264

Visite aux Groues, au plus près5

Régularisation charges en juillet5

L'été à Nanterre6

EXPRESSIONS LIBRES

.....7



Retrouvez nous sur



DES TERRASSES D'ÉTÉ

dans les quartiers !



De 17h à 21h - Animations gratuites

Espace détente avec transats, jeux, buvette, stands de création, prévention, écologie, sport, coin lecture, réparation de vélo, grands jeux en bois, ateliers *Y'a du Monde dans le quartier...*

JUILLET

Vendredi 3 : quartier République / Cœur d'Îlot Anatole-France

Mercredi 8 : quartier Boule/Champs-Pierreux / Square des Champs-Pierreux

Vendredi 10 : quartier Vieux-Pont / Devant l'école Abdelmalek-Sayad

Jeudi 16 : quartier Petit-Nanterre / Terrain d'évolution des Canibouts

Vendredi 17 : quartier Chemin-de-l'Île / Jardin des Acacias

Mercredi 22 : quartier Plateau/Mont-Valérien / Plateau Paul-Vaillant-Couturier

Vendredi 24 : quartier Parc Sud / Marché Pablo-Picasso

Mardi 28 : quartier Université / Terrasse 7 - devant l'école Miriam-Makeba

AOÛT

Mardi 25 : quartier Parc Nord / Esplanade Charles-de-Gaulle

Jeudi 27 : quartier Centre / Parc des Anciennes-Mairies
Terrasse de clôture de l'été à Nanterre



Retrouvez le programme
des Terrasses d'été
sur nanterre.fr

nanterre.fr



NOUVELLE GOUVERNANCE

COOP'GOUVERNANCE : LES DÉSIGNATIONS ONT ÉTÉ FAITES !

Depuis l'Assemblée générale et le Conseil d'administration d'installation du 25 juin dernier, la nouvelle équipe d'administrateurs est installée.

Suite aux dernières élections municipales, de nouvelles personnalités ont fait leur entrée dans les instances décisionnaires de votre Coop'. Après les désignations envisagées par la Ville de Nanterre, ces candidatures ont été soumises aux votes des sociétaires de Nanterre Coop' Habitat, pour se prononcer sur leurs fonctions prochaines.

Après une séance bien chaude, au-delà des vagues de chaleur caniculaire, les nominations ont été faites.

Des informations à retrouver dès à présent sur la rubrique de notre site internet :



Courant septembre, un prochain Conseil d'administration aura lieu pour finaliser toutes les désignations, à la fois des individus représentant les personnes morales siégeant au Conseil d'administration, ainsi que les dernières désignations pour participer aux différentes commissions internes de votre Coop'.

Des choix et décisions qui seront naturellement portés à votre connaissance dans les futures Coop'publications !

Ce sont les nominations suivantes qui ont été actées :

- | | |
|---|---|
| • Lucie CHAMPENOIS
(Présidente) | • Christophe LIEVIN
(Représentant SAC) |
| • Nadine ALI
(Vice-Présidente) | • Anne-Claire FERREIRA
(Représentante des locataires) |
| • Francis POEZEVARA | • Joseph RIDOLFI
(Représentant des locataires) |
| • Nesrine REZZAG-BARA | • Nadine VILLIN
(Représentante des locataires) |
| • Nora AFEISSA | • Christian BANDE
(Commissaire aux Comptes) |
| • Patrick de GALLARD | |
| • Zacharia BEN AMAR | |
| • Zahra BOUDJEMAÏ | |
| • Hélène MATOUK | |



VOS REPRÉSENTANT·ES PROCHAINEMENT RENOUVÉ·ES !

Au mois de novembre, vous serez appelé·es aux urnes...

Pour porter la voix des locataires, des associations représentatives sont à votre écoute et disposition.

Participation au Conseil d'administration, présence dans les commissions internes de la Coop', soutien et appui dans vos démarches et/ou difficultés, les associations de locataires sont des acteurs investis dans notre Coop', à qui toute la place est donnée

pour permettre une représentation transparente des attentes des résident·es.

Comme c'est le cas tous les 4 ans, vous êtes ainsi invité·es à élire et choisir ces représentant·es.

Durant le dernier trimestre 2026, au mois de novembre précisément, vous serez amené·es à vous

prononcer pour ces prochain·es représentant·es.

Toutes les précisions vous seront communiquées en temps et en heure, mais nous souhaitons vous informer dès à présent de ce prochain rendez-vous électoral.

VISITE AUX GROUES

NOUVELLES RÉSIDENCES AUX GROUES : LES SERVICES SUR LE TERRAIN !

Fin juin, malgré les fortes chaleurs, les salarié-es de votre Coop' étaient convié-es pour visiter et connaître les nouvelles résidences qui vous sont proposées.

Plusieurs dizaines de collègues ont répondu à cette invitation pour venir découvrir, de visu, nos deux dernières résidences sorties de terre dans le nouveau quartier des Groues, Jospéhine Baker et Louafi Bouguera.

À travers ces visites, il s'agit surtout de prendre connaissance de ces nouveaux bâtiments, identifier la réalité du quotidien en y vivant pour les prochains locataires qui occuperont ces appartements, identifier le quartier et les services proposés dans les alentours.

Des visites pour mieux connaître notre patrimoine et la réalité des résident-es, et mieux les accompagner dans leur installation et futur quotidien !



CHARGES

EN JUILLET, LES CHARGES SONT RÉGULARISÉES !

Comme chaque année, vous allez recevoir vos avis de régularisation des charges locatives à la fin du mois.

Vous en avez l'habitude, le mois de juillet rime avec congés, mais aussi avec régularisations de vos charges.

Pour rappel, ces aspects concernent, d'une part, toutes les dépenses de fluides, comme le gaz pour le chauffage, l'électricité et l'eau des parties communes ; d'autre part, tout ce qui relève de l'entretien ménager et des équipements de la résidence, comme les ascenseurs, le ménage dans les parties communes, la gestion des ordures ménagères, des espaces extérieurs, les opérations de désinsectisation...

Après les provisions de charge que vous recevez mensuellement, c'est désormais la régularisation qui arrive. C'est-à-dire qu'il s'agit d'équilibrer les montants de ces appels de charges avec les dépenses réelles qui ont été engagées durant l'année.

Plus précisément, les provisions de charges vous sont facturées chaque mois dans vos quittances pour prévoir les coûts relatifs à ces interventions. Une fois l'année écoulée, après avoir récupéré les montants précis des prestations réalisées sur vos résidences (gaz, électricité, eau), la régularisation

de charges est effectuée, basée sur ces dépenses réelles, vous réclamant, ou vous rendant, le reste à charge (ou le trop-perçu).

Grâce au travail interne mené par le service des Charges, calculant les provisions au plus près de vos consommations passées, il est à espérer que ces régularisations seront le plus à l'équilibre que possible.

Aussi, depuis 2024, vous pouvez retrouver affichée dans vos résidences une version détaillée de l'ensemble des prestations qui vous sont facturées, pour vous permettre de mieux comprendre les choses.

L'ÉTÉ À NANTERRE

UN BEAU PROGRAMME À PARTAGER POUR CET ÉTÉ !

Comme chaque été, la Ville propose un programme riche en animations culturelles, sportives et festives pour permettre à chacun de profiter pleinement de la saison.

La Plage de Nanterre, avec son sable, ses transats et ses jeux d'eau, a ouvert ses portes le 15 juillet. De nombreuses activités y sont proposées : parcours d'accrobranche pour les plus jeunes, espaces de jeux, ateliers, ainsi qu'un large choix d'initiations et de défis sportifs. Véritable lieu de rendez-vous estival, la Plage de Nanterre est aussi un espace où chacun peut simplement se retrouver, se détendre et partager un moment convivial.

Les soirées estivales sont rythmées par les traditionnelles **Terrasses d'été** et les animations en pied d'immeuble, qui font une nouvelle fois vivre les espaces publics dans une ambiance chaleureuse, festive et conviviale.

Parmi les temps forts de l'été :

- **Le tournoi Hoop Gambit**, fera étape à Nanterre le **dimanche 9 août**. Cet événement original mêle deux disciplines exigeantes, le basket-ball et les échecs, dans un tournoi où stratégie et intensité se rencontrent. Rendez-vous sur le terrain de basket de la rue Paul-Vaillant-Couturier pour cette journée exceptionnelle.

- **La visite guidée de la Bibliothèque Souvarine**, le **mercredi 12 août à 10 h**, permettra de découvrir un lieu méconnu du patrimoine nanterrien. Fondée autour de la collection constituée par Boris Souvarine, journaliste, historien et militant politique, cette bibliothèque spécialisée en histoire sociale rassemble des milliers de documents et constitue aujourd'hui un fonds documentaire de référence. La visite est gratuite, sur inscription auprès de l'Office de tourisme de Nanterre, sur place, par téléphone au 01 47 21 58 02 ou par courriel à accueil@ot-nanterre.fr.

- La visite guidée du parc du Chemin-de-l'Île, le vendredi 21 août

pour découvrir ce parc départemental au cours d'une promenade commentée entre nature, paysage et patrimoine urbain, accompagnés d'une guide-conférencière.

- Les Terrasses d'été du quartier Parc Nord

avec une série d'ateliers participatifs animés par des artistes. Rendez-vous mardi 25 août, de 17 h à 21 h, sur l'esplanade Charles-de-Gaulle. Au programme :

- **Ateliers artistiques** : avec l'artiste Maïda Chavak, « Mémoire d'objets » avec **Célia Adjal**, et « Mémoire pochoirs » avec **Delso** ;
- **Ateliers radio-podcast**, animés par Charlotte Bouniot, en partenariat avec l'Agora ;
- **Ateliers d'écriture**, proposés par le réseau des médiathèques.

Et, pour clôturer l'été en beauté, rendez-vous aux **Terrasses d'été du quartier Centre**, **jeudi 27 août**, de 17 h à 22 h, au parc des Anciennes-Mairies.

Au programme de cette grande soirée festive :

Les Échappées Cirque de la compagnie Les Noctambules ; des grands jeux et de nombreuses activités sportives, dont un atelier basket animé par Nanterre 92.

Mais aussi des ateliers ludiques autour de la prévention, des animations créatives pour tous les âges, un concert du groupe Nayamba, qui fera vibrer le parc au son des percussions traditionnelles de Guinée, mêlant musique mandingue, chants, danses et arrangements contemporains ainsi que DJ set de Papy pour prolonger la soirée.

Buvette et plusieurs espaces de restauration seront proposés avec la participation de l'Association des commerçants du centre-ville (ACCVN), du food truck Jadif et des spécialités de cuisine jamaïcaine de Ricky's Grill.

Retrouvez le programme complet sur le site de la ville www.nanterre.fr





Le Bail Réel Solidaire : à qui profite la « propriété sociale » ?

Le Bail Réel Solidaire (BRS) se présente comme une chance : devenir propriétaire quand les prix vous en excluent. Le principe ? Vous achetez les murs, mais pas le terrain, qui reste à un organisme, l'OFS. En échange, vous payez une redevance mensuelle, à vie.

Le prix d'entrée est plus bas. Mais regardons la suite.

Cette redevance est versée sur un terrain qui ne sera jamais le vôtre. À la revente, votre prix est plafonné : il suit un indice déconnecté du marché réel. Quand tout s'apprécie autour de vous, vous n'accumulez presque rien. Sur vingt ans, pour un T3 en Île-de-France, l'écart avec une propriété classique peut atteindre 170 000 euros. Même la transmission aux enfants est encadrée : ils

doivent remplir des conditions de ressources et occuper le logement, faute de quoi l'organisme rachète le bien au prix qu'il a lui-même fixé.

Alors, qui gagne ? Le promoteur, qui continue de construire là où le marché serait bloqué. La banque, qui prête à une clientèle nouvelle. La commune, qui affiche un engagement social, tout en transformant des locataires en redevables de la taxe foncière, sa principale ressource propre. Et l'organisme foncier, qui perçoit une rente sans risque. Un seul porte le risque : l'acheteur.

Le BRS s'inspire pourtant d'un modèle américain émancipateur, où les habitants siégeaient à la gouvernance et décidaient ensemble de la redevance et des règles. La France a gardé les contraintes et supprimé les droits. L'État le sait si bien que son site officiel, BoRiS, consacre un long développement à justifier l'emploi du mot « contreparties » plutôt qu'« inconvénients », signe que la question dérange.

Des alternatives existent : coopératives d'habitants, parc social pensé comme un tremplin. Leur point commun ? C'est la collectivité qui porte le risque, pas le ménage mo-

CONFÉDÉRATION NATIONALE DU LOGEMENT

Conseil Local de Nanterre
66, rue des Amandiers
92000 Nanterre

☎ 01.47.21.60.99 - 06.01.79.44.23

✉ lacnl-nanterre@gmail.com

🌐 www.cnl-nanterre.com

deste. Et les habitants décident.

La vraie question n'est pas de faire entrer plus de familles dans le marché, mais d'en soustraire des logements pour les confier à la communauté, en faisant participer les habitants aux décisions qui régissent leur lieu de vie

La CNL défend vos droits et peut vous accompagner. Si vous rencontrez des difficultés liées à votre logement (insalubrité, pannes, nuisances, charges, impayés, procédures... n'hésitez pas à nous contacter.

Nous vous souhaitons un bel été !
Nadine VILLIN Joseph RIDOLFI



Face aux fortes chaleurs, protéger les locataires doit devenir une priorité

Madame, Monsieur, Chers locataires,

Les épisodes de chaleur intense, notamment les périodes de canicule que nous connaissons actuellement, deviennent de plus en plus fréquents. **Pour de nombreux habitants, l'été ne rime plus seulement avec détente, mais aussi avec inconfort, nuits difficiles et inquiétude**, en particulier dans les logements mal isolés ou fortement exposés au soleil.

À l'UNLI Nanterre, nous refusons que certains logements se transforment en véritables « bouillottes » dès que les températures augmentent. La protection contre la chaleur doit être pleinement intégrée aux politiques d'entretien,

de rénovation et d'amélioration du patrimoine.

Nous appelons Nanterre Coop' Habitat à renforcer son action afin d'améliorer durablement le confort des locataires : isolation adaptée, protections solaires, traitement des façades et des toitures, ventilation efficace, végétalisation lorsque cela est possible, meilleure information des habitants et attention particulière portée aux personnes les plus fragiles.

Il est indispensable d'identifier les résidences les plus exposées, d'écouter les signalements des habitants et d'apporter des réponses concrètes. Un logement social doit rester digne, sain et supportable toute l'année, y compris en période de canicule.

Les travaux engagés ne doivent pas seulement améliorer le confort d'hiver. Ils doivent également permettre aux logements de rester vivables en été.

Durant ces périodes de fortes chaleurs, prenez soin de vous et de vos proches. Restons également attentifs aux personnes âgées, isolées ou fragiles de notre entourage : un appel, une visite ou un simple geste

de solidarité peuvent faire toute la différence.

Nous vous souhaitons un été aussi serein et supportable que possible.

NOUS CONTACTER :

✉ : Courrier :

UNLI Nanterre
71 rue Henri Barbusse
92000 NANTERRE

✉ : contact@unli-nanterre.fr

La Maison des Locataires de Nanterre :
71, rue Henri Barbusse
92000 NANTERRE

Ses annexes :
10, avenue de la Liberté
92000 NANTERRE

& 29, rue Edmond Dubuis
92000 NANTERRE

🌐 : www.unli-nanterre.fr



FÊTE DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF À NANTERRE

SAMEDI **5 SEPTEMBRE** 2026

11 H > 18 H • STADE GABRIEL-PÉRI

ENTRÉE PAR LE MAIL JOLIO-CURIE 
OU AU 57, AV DE LA LIBERTÉ

**DEVENEZ
BÉNEVOLE**

PROGRAMME COMPLET
SUR [NANTERRE.FR](https://nanterre.fr)



**INSCRIVEZ-VOUS
AUX ACTIVITÉS**
SPORT, CULTURE, ETC.

**PARTAGEZ
UN MOMENT
FESTIF**

nanterre.fr



VILLE DE NANTERRE